

Réunions de « bassin »

Académie de Paris

Les réunions de bassins des professeurs-documentalistes de l'académie de Paris se sont déroulées sur deux demi-journées courant deuxième trimestre.

Initialement géographiques, elles se sont transformées en réunions thématiques, avec inscription individuelle préalable en ligne.

Chaque groupe a ainsi pu se saisir librement d'une question, pour y réfléchir et en explorer les contours et densités.

Ces réflexions sont versées ici à la communauté éducative.

Je profite de cette note pour remercier les animateurs d'avoir, en plus de leurs activités que je sais nombreuses, organisé et animé ces réunions.

La richesse des pensées créatrices produites - les lignes qui suivent vous en convaincront – témoigne du souci d'une profession de se situer au cœur de la réflexion sur les pratiques, celles qui innovent, mais aussi celles qui s'appuient des réussites confortées.

Très cordialement

Denis Weiss

Sommaire

Partenariats avec les bibliothèques municipales	page 2
Comment élaborer un projet pédagogique avec la BNF	page 6
CPGE	page 8
Education aux nouveaux médias	page 12
Espaces numériques de travail	page 14
BnF, le Labo	page 20
Pratiques de lecture et d'écriture au collège	page 22
Objets nomades	page 23
Pratiques collaboratives	page 31

3 février 2011

Lycée Jules Ferry

Sandrine MAZOKOPAKIS,
Lycée Jules Ferry

La réunion s'est déroulée en présence de documentalistes, de bibliothécaires de la Goutte d'Or et de Valeyre et de stagiaires M1-M2 en documentation.

1 - Définition du partenariat

Après un bref tour de table, nous avons expliqué les objectifs et les attentes de chacun des partenaires et redéfini nos missions. Les missions de la bibliothèque complètent celles des établissements scolaires qui utilisent souvent les livres dans un intérêt purement pédagogique. Nous souhaitons tous faire de nos adolescents des lecteurs et notre objectif commun est de promouvoir la lecture en multipliant diverses approches culturelles. Les horaires d'ouverture différents des CDI et des BM contribuent également à notre complémentarité auprès de notre public. Il convient aussi de souligner l'importance de la collaboration des enseignants dans tout dispositif.

Afin de faciliter la communication entre les CDI et les BM, plusieurs pistes sont proposées :

- Denis Weiss, animateur du réseau des documentalistes propose aux bibliothécaires d'adresser une lettre type aux CDI en début d'année par différents canaux : courrier officiel, mail sur la liste de diffusion, mail sur le site des documentalistes (cdi.ac-paris.fr). Cette lettre préciserait les grandes orientations des bibliothèques et leurs propositions d'interventions en milieu scolaire. A la rentrée, de nombreuses bibliothèques organisent des réunions d'informations auxquelles sont conviés documentalistes et professeurs.
- Lors des visites du CDI en début d'année, on peut présenter le site des bibliothèques municipales (catalogue en ligne, spécificités des bibliothèques, manifestations). Les documentalistes peuvent obtenir auprès des bibliothécaires des imprimés d'inscription à remettre aux élèves afin de faciliter et de simplifier leurs démarches.

2 - Les actions entreprises

2.1 Présentation d'une sélection d'ouvrages

a) En rapport avec le programme (au collège)

- en classe de sixième : lecture de différentes versions d'un conte (selon Grimm et Perrault, mais aussi versions régionales ou adaptations selon les pays).
- en classe de cinquième : lecture d'extraits de romans policiers
- en classe de quatrième : lecture d'extraits d'œuvres au programme ou de coups de cœur
- en classe de troisième : lecture d'extraits de romans de guerre, de romans autobiographiques ou de journaux intimes.

Cette intervention a lieu en deux temps, avec une première séance consacrée à la présentation des ouvrages laissés à disposition au CDI et une deuxième séance pour des échanges d'impressions de lecture. (BM Valeyre - CLG Jules Ferry et Jacques Decour).

b) Présentation de coups de cœur sur des thématiques (au lycée)

- présentation de romans graphiques, d'albums.
 - co-présentation en classe de seconde des documentalistes et des bibliothécaires, de livres sur un thème « le racisme », « le voyage », ou par genre « le fantastique », « le polar »...
- Suivant toujours le même principe : deux séances à prévoir. (BM Valeyre et Goutte d'Or -Lycée Jules Ferry).

c) Travail sur une sélection de titres et échanges entre classes (lecture par de grands élèves pour des petits ou avec des migrants). Pour des élèves en grande difficulté, ces échanges peuvent s'avérer très constructifs. (Collège Marie Curie)

2.2 Présentation théâtralisée de textes

Lecture de passages d'ouvrages et mises en scènes autour de ces textes.(BM Goutte d'Or - Collège Marx Dormoy).

2.3 Organisation de prix littéraires par des clubs de lecture

Documentalistes et bibliothécaires sélectionnent des titres récents qu'ils proposent ensuite aux élèves inscrits au club lecture. Le but est de décerner le prix littéraire de l'établissement à la fin de l'année. Toutes les expériences tentées sont concluantes (BM Valeyre- Clg J.ferry et Decour sur 2 niveaux 6ème-5ème, BM Goutte d'Or- collège Dorgelès et Clémenceau sur tous niveaux).

Les bibliothécaires de la Goutte d'Or et les documentalistes des collèges Dorgelès et Clémenceau ont fait réaliser des cartes aux membres de leurs clubs (titre et logo de la carte de membre choisis par les élèves). Les clubs se réunissent de manière régulière et le nombre de participants ne cesse d'augmenter d'année en année (34 membres pour l'un des clubs). Les élèves rédigent des critiques des livres en lice qui seront affichées à la BM afin de valoriser les élèves. Différents exercices littéraires sont proposés en cours d'année : refaire la 1ère ou la 4ème de couverture, donner un autre titre...). Des rencontres sont organisées à la BM en cours d'année.

2.4 Visites des bibliothèques municipales

a) Visite et présentation ludique de la BM. On peut envisager une « chasse aux livres » à partir d'un petit questionnaire.

b) Visite des bibliothèques pour présentation d'un fonds spécifique, par exemple à la Goutte d'or « Spécialité : INFODOR, orientation, métiers et recherche d'emploi - langues étrangères, méthodes et livres » . Les professeurs ou les documentalistes peuvent prendre rendez-vous pour une classe.

3 - Autres projets

3.1 Les bibliothèques peuvent être des partenaires dans des « projets Région ». Exemple au lycée Renoir avec la BM de la Goutte d'Or avec une mise en voix de textes par les élèves. Partenaires associés : éditeur, comédienne. Exposition des travaux des élèves à la bibliothèque.

3.2 La directrice de la BM Goutte d'Or, Marie-Laure Gestin nous présente un spectacle d'improvisation « Jeux de langue » proposé par la ligue majeure d'improvisation et convie les participants de la réunion à une rencontre-démonstration avec des comédiens le vendredi 18 mars à 9h30 à la BM.

« Ce spectacle est destiné aux classes de français de lycée. Le principe consiste à improviser à partir d'articles de presse ou de situations proposées par le public à la manière de différents auteurs inscrits au programme et/ou faisant référence, dans le cursus d'un lycéen »: approche ludique et

pédagogique.

Plus d'infos sur www.ligue-improvisation.com

4 - Perspectives et conclusion de la réunion

4.1 Appel à contribution:

Cette réunion nous a permis de partager quelques expériences mais peut-être d'autres documentalistes pourraient nous faire parvenir de brefs comptes rendus de leurs actions avec des BM afin d'élaborer un document synthétique.

4.2 La rencontre entre les documentalistes et les bibliothécaires a suscité des projets qui seront précisés lors de la deuxième réunion (présentation de romans, prix littéraire au lycée...).

4.3 Denis Weiss a évoqué un accord entre le CRDP et Orange pour l'acquisition de liseuses électroniques. L'information a suscité un débat sur les avantages et les inconvénients de l'utilisation de ce nouveau support dans nos CDI et bibliothèques. Nous serons attentifs à l'avis des collègues qui utiliseront prochainement ces équipements (expérimentations en cours dans 2 lycées parisiens).

Compte rendu : Sandrine Mazokopakis

5 avril 2011

Bibliothèque de la Goutte d'Or

2-4 rue Fleury 75018 Paris Métro : Barbès-Rochechouart, La Chapelle.

Sandrine MAZOKOPAKIS,

Lycée Jules Ferry

La réunion s'est déroulée en présence de documentalistes et de bibliothécaires. Cette rencontre nous a permis d'une part, de faire le point sur les projets à mettre en œuvre à la rentrée et d'autre part, de visiter la bibliothèque.

1 - Les actions prévues :

- **Présentation d'une sélection d'ouvrages**
Projet reconduit ou mis en place selon les établissements.
- **Clubs de lecture**
Reconduction dans les collèges ou lancement au lycée.
- **Pour la classe de seconde, dans le cadre de l'enseignement d'exploration « Littérature et société »,** deux projets sont présentés :
 - atelier d'écriture en tenant compte de la bi-disciplinarité Lettres-Histoire, autour d'une thématique à définir. Nous avons évoqué à ce sujet la DAAC du rectorat pour déposer un dossier dans le cadre d'une classe à PAC. Pour ce type d'actions, les documentalistes peuvent assurer un relais d'informations, ces dispositifs étant parfois méconnus des enseignants.
cf. Classes à projets culturels et ateliers sur le site de l'académie de Paris
http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2_176414/classes-a-projets-culturels-et-ateliers?cid=p2_175425&portal=p2_174077
 - Dans le cadre du dispositif Ciné-Lycée, les bibliothécaires proposent de participer à la préparation des séances. Elles pourraient animer des séances de présentation d'œuvres littéraires qui ont été

adaptées. Elles interviendraient dans le choix des films diffusés et cibleraient leurs animations sur des thèmes ciblés (mouvements, périodes historiques...).

<http://www.cinelycee.fr/>

2 - Autres collaborations envisageables :

Nous avons également continué à réfléchir à d'autres collaborations possibles. Ainsi, la collègue du collège Anne Franck (11ème) nous fait part d'un projet qu'elle conduit depuis plusieurs années, intitulé « Rencontres littéraires » qui implique la mairie du XIème arrondissement et qui remporte un vif succès auprès des élèves et de leurs parents. Ce type d'actions permettrait d'élargir notre partenariat BM/CDI.

3 - Présentation de la BM Goutte d'Or :

Les bibliothécaires nous ont présenté et commenté les différents pôles de la bibliothèque et les nombreux services proposés. La BM dispose d'un fonds très riche et varié.

A noter pour nos élèves, souvent demandeurs, le fonds spécifique INFODOR qui regroupe des annales et de nombreux ouvrages et brochures pour l'orientation.

Sont également empruntables des livres pour le FLE, des livres audio ainsi que des méthodes pour apprendre ou se perfectionner en langue étrangère.

La BM possède un fonds conséquent de mangas et bandes dessinées.

Le pôle art et musique met à la disposition des utilisateurs une palette très riche et variée de CD musicaux. A découvrir aussi la démothèque (en partenariat avec le centre musical Barbara) qui regroupe un grand nombre de CD de groupes qui proposent gratuitement au public de découvrir leurs productions et de les évaluer.

http://www.paris.fr/loisirs/bibliotheques/bibliotheques-municipales-inscriptions-et-services/vos-demos-en-pret-a-la-bibliotheque-goutte-d-or/rub_6528_actu_94682_port_24128

Dans le secteur Jeunesse, un accueil personnalisé est assuré pour les adolescents. Un espace de travail leur est dédié.

Les bibliothécaires nous ont rappelé que la salle d'animation leur permet de recevoir des groupes ou des classes dans le cadre d'un projet avec les établissements.

A la prochaine rentrée, comme nous l'avions évoqué lors de la première réunion, il serait nécessaire d'adresser une lettre type aux CDI en début d'année par différents canaux : courrier officiel, mail sur la liste de diffusion, mail sur le site des documentalistes (cdi.ac-paris.fr) pour présenter les BM et leurs actions pour les établissements.

Compte rendu : Pascale Du Peyrat, Sandrine Mazokopakis

10 février 2011

Bibliothèque nationale de France

Michel BRUNO,
Lycée Rabelais
Michel Pallasse,
Lycée Rabelais
Catherine Lamarre
Animation pédagogique, BnF

Le groupe de 17 documentalistes inscrits à cette demi-journée a suivi avec intérêt cette rencontre avec Catherine Lamarre, responsable de l'espace pédagogique de la BnF.

Nous avons mutualisés deux thématiques pour cette demi-journée et nous nous sommes concentrés sur la première : « l'accueil des élèves à la BnF ».

La deuxième thématique pourrait être celle de la deuxième demi-journée dont la date n'a pas encore été définie.

Cette visite à la BnF a été très appréciée des collègues et s'est déroulée de la manière suivante :

- 14h00-15h15 : grand tour dans la BnF afin d'appréhender le bâtiment. Découverte des espaces libres où l'offre pédagogique est développée
- 15h15-15h45 : découverte d'une salle de lecture dédiée aux arts avec une présentation personnalisée de la responsable de ce département, Lucile Trunel (salle F - haut-de-jardin) - Une occasion de voir comment cette salle peut vous accompagner dans l'élaboration de projets liés à l'architecture. Un fonds important est consacré aux différents courants actuels de l'architecture par exemple...
- 16h00-16h30 : retour à l'espace pédagogique pour une présentation des ressources documentaires et culturelles en ligne de la BnF ([gallica](#), les [signets](#), la [banque d'image](#), le [site pédagogique de la BnF](#) – capture d'écran ci-dessous, l'espace pédagogique lui-même et toutes les possibilités de travail qu'il nous offre).
- à partir de 16h30 : échange entre Catherine Lamarre et les documentalistes.
- Nous avons eu aussi la chance de pouvoir visiter la machinerie de la chaîne de distribution des ouvrages et apercevoir une des nombreuses réserves.



Certains ont envisagés des projets de collaboration avec la BnF et nous-mêmes, au Lycée Rabelais, nous avons déjà rendez-vous les lundi 31 mars pour une visite avec une classe de 2^{nde}.

Compte rendu : Michel Bruno, Michel Pallasse

28 avril 2011

Lycée Rabelais

Michel BRUNO,
Lycée Rabelais
Michel Pallasse,
Lycée Rabelais
Catherine Lamarre
Animation pédagogique, BnF

Cette demi-journée animée par Catherine Lamarre, responsable de l'espace pédagogique de la BNF, Bruno Michel et Michel Pallasse, documentalistes au Lycée Rabelais, a été centrée sur les possibilités qu'offre La BNF en termes de partenariats pédagogiques avec les documentalistes et les enseignants associés à cette initiative.

Après une présentation des ressources exhaustives qu'offre la BNF et des possibilités de collaboration suivant les domaines et thématiques qui intéressent les différents établissements via leur CDI, la discussion fournie et très enlevée des documentalistes participants à cette réunion a fait émerger une série d'items à approfondir en vue de leurs mises en œuvre.

- Partenariats avec la Salle F « Art & Littérature »
- Travail sur les Sciences de l'info. & sur l'histoire du livre « Salle E »
- Projets avec le département « Art/Cinéma/Musique »
- Projets de développement de rencontres autour de conférences sur le principe des « Traits d'union de la BNF » organisés par le département des arts du spectacle.
- Visites commentées d'expositions
- Sensibilisation aux ressources documentaires de la BNF (gallica)
- Rencontres avec l'architecte du bâtiment et fonds documentaire dédié
- Partenariats avec le département des Sciences et Techniques (animath)
- Synthèse de l'état de la recherche sur un sujet déterminé avec la rencontre possible d'un conférencier ou un commissaire d'exposition

Compte rendu : Michel Bruno, Michel Pallasse

3 février 2011

Lycée d'Etat Jean Zay - Internat d'excellence, 10 Rue du Docteur Blanche 75016 Paris

Martine LIAGRE,
Lycée Janson de Sailly
Brigitte PIERRAT,
Lycée d'Etat Jean Zay
Frédéric KELDER
Lycée d'Etat Jean Zay

16 professeurs-documentalistes en CPGE se sont réunis le 3 Février au Lycée d'Etat-Foyer des Lycéennes pour recenser les besoins des élèves de CPGE. Il en est ressorti les remarques et constats suivants :

- les élèves des classes préparatoires demandent un endroit calme (et donc surveillé) pour pouvoir travailler, c'est l'une des raisons pour lesquelles nos CDI connaissent un taux de remplissage important. Toutefois, on note que les élèves de CPGE exigent du silence pour préparer leurs colles, mais en génèrent eux-mêmes souvent car ils aiment aussi travailler en groupe...
- Ces élèves travaillant beaucoup, ils ont besoin d'une ouverture maximale des CDI.

Or, compte tenu des effectifs des professeurs-documentalistes, mais aussi de l'architecture morcelée des CDI, les établissements, notamment les internats, ont recours aux maîtres ou maîtresses au pair pour prolonger nos services. Parmi les internats, certains ont des CDI qui ferment entre 22 et 23 h et/ou qui sont ouverts le samedi (Saint-Louis, Janson de Sailly, Chaptal...) mais seul le CDI du Foyer des Lycéennes est ouvert 7 jours sur 7. La bibliothèque des CPGE du lycée Condorcet est en revanche ouverte sans surveillance au début et en fin de journée, ce qui entraîne évidemment des vols...

- Les établissements où coexistent classes de lycée et CPGE ont du mal à concilier les deux publics, les activités pédagogiques nécessaires aux uns empêchant le travail des autres. Il y a une pression exercée par les élèves et par l'administration pour l'ouverture des CDI sur une amplitude maximale. On notera d'ailleurs qu'un collègue n'a pas pu venir à la réunion pour cette raison...
- Les élèves de CPGE expriment assez peu de besoins culturels dans les externats, mais en sont assez demandeurs dans les internats.
- L'offre culturelle de Paris étant très riche se pose par ailleurs la question de la diffusion de l'information. Si l'information est bien sélectionnée en fonction de programmes scolaires des CPGE et des attentes des élèves, le courriel et la mise à disposition de l'information sur une table (lecture horizontale) semblent assez efficaces. L'information peut aussi être diffusée via les Netvibes des établissements scolaires, à ce sujet il a semblé difficile à beaucoup d'entre nous d'avoir un retour sur investissement : sont-ils vraiment consultés ? Nous ne le savons pas très bien, en revanche, nous avons convenu que l'arrivée du portail e-sidoc rendra ces outils d'agrégations de flux ou de liens plus visibles... ou caducs.
- Les élèves de CPGE ont de gros besoins documentaires, qui coûtent chers... Les ouvrages scientifiques et les revues représentent un gros investissement. Or, on note dans nos budgets de grosses disparités... Pour les TIPE, les élèves ont des besoins assez pointus que ne peuvent satisfaire les seuls dépouillements des Mémofiches dans BCDI.
- La formation des élèves à la recherche d'information semble nécessaire à la majorité d'entre nous. En effet, nous constatons que les élèves de CPGE sont très demandeurs de documents. Ils s'adressent parfois à nous, sans que nous ne sachions vraiment s'il faut y voir une certaine paresse à rechercher soi-même, un manque de temps, une absence de savoir-faire documentaire, ou peut-être une recherche de contact humain. On note aussi qu'un grand nombre de khâgneux rejoindra

les bancs de l'Université en L3, or c'est souvent en L1 que les étudiants des universités ont eu une formation méthodologique et documentaire...

Ces constats partagés soulignent la nécessité de mutualiser notre travail au sein d'un véritable réseau. La motivation était sensible :

- le Foyer des Lycéennes est prêt à ouvrir ses flux et ses univers Netvibes pour les construire et les remodeler avec les collègues pour en faire des flux « CPGE ». Les élèves n'auraient ainsi qu'un seul univers à consulter.
- la construction d'un « Guichet du savoir » CPGE, où les étudiants nous poseraient des questions et nous répondrions collectivement par des suggestions de ressources est souhaitable. Nous sommes prêts à mutualiser nos notices de revues scientifiques.

En savoir plus : https://piacontrib.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2011-02/cr_cpge1.pdf

Compte rendu : Frédéric Kelder

3 février 2011

Lycée d'Etat Jean Zay - Internat d'excellence, 10 Rue du Docteur Blanche 75016 Paris

Martine LIAGRE,
Lycée Janson de Sailly
Brigitte PIERRAT,
Lycée d'Etat Jean Zay
Frédéric KELDER
Lycée d'Etat Jean Zay

Nous avons échangé le 3 Février 2011 autour des besoins des élèves de CPGE, nous nous sommes donc intéressés à ce que nous leur proposons actuellement afin de partager nos pratiques professionnelles.

1- Formations / Informations/Communication

Il n'y a pas de réelles formations documentaires dispensées aux élèves de CPGE, faute de temps mais il y a des sensibilisations ou des informations faites autour des portails proposés par les CDI, surtout pour les premières années. Les formations des secondes années sont la plupart du temps plutôt assurées de façon individualisée. En général, les élèves connaissent mal les portails, et les documentalistes s'appuient dessus pour présenter l'ensemble des ressources à la disposition des élèves. Certains élèves ne connaissent d'ailleurs pas le logiciel documentaire, y compris en Khâgne. Parfois même, trouver un livre pour l'élève qui dispose de la cote n'est pas aussi aisé qu'on pourrait le croire.

D'autres collègues mettent en avant sur leur portail, sur Esidoc, sur Intranet, ou bien sur le bureau des PC mis à disposition au CDI des tutoriels pour utiliser BCDI.

Une collègue fait remarquer que plus on intervient tard dans l'année, plus les élèves ont l'impression de connaître les ressources proposées, il devient donc de plus en plus difficile de les sensibiliser.

Nous pouvons également compter sur **nos partenaires bibliothécaires** pour assurer des formations. Ainsi, la bibliothèque Ste Geneviève, voisine du Lycée Henri IV, à laquelle sont inscrits nombre d'étudiants de CPGE propose des formations pour ses abonnés.

L'opportunité pour l'établissement d'un guichet du savoir a de nouveau été évoquée. L'idée est de proposer aux élèves de prépas un service en ligne à l'image de ce que propose la BnF avec [Sindbad](#), ou les universités franciliennes avec [Rue des Facs\[1\]](#). En fin de réunion, certains ont également évoqué l'idée d'un site de type « Etre en prépa à Paris »

Une réflexion a également été engagée autour de la communication, notamment sur la manière d'échanger avec les professeurs de prépas. Par exemple : comment connaître leur besoin en matière de ressources numériques, quels outils utilisent-ils, quels sites consultent-ils ou indiquent-ils à leurs élèves ? Comment faire connaître aux professeurs et à l'ensemble de la communauté les ressources du CDI ou les sites sélectionnés alimentant le Netvibes de l'établissement, le site web ou le portail documentaire de l'établissement ?

2 - Ressources

Il existe des disparités de crédits énormes entre établissements liées à l'organisation pédagogique, au nombre d'élèves en CPGE, aux sections représentées et à l'image de l'établissement.

Panorama des ressources actuelles au sein du groupe :

- Universalis en ligne : 3 eple
- Le Monde en ligne : 3 eple
- Techniques de l'ingénieur : 1 eple (Raspail)
- CAIRN : 1 eple (Henri IV)
- Wifi : 4 eple
- ENT : 1 eple (St Louis)

Nous nous sommes mutuellement présenté quelques univers Netvibes. On distingue deux logiques : celle du Lycée d'Etat Jean-Zay (ex-Foyer des Lycéennes) qui réalise un univers par champ disciplinaire (par exemple en anglais : http://www.netvibes.com/anglais_fdl#Home) ou celle du lycée Fénelon qui présente son univers par niveau : lycée, prépa littéraire, prépa scientifique... (<http://www.netvibes.com/feneloncdi#ACCUEIL>)

D'autres ont évoqué la place d'E-sidoc, une occasion pour communiquer sur les ressources et mettre en valeur les compétences info documentaires (par exemple : des aides en ligne relatives à l'utilisation de BCDI et à la recherche documentaire,...). De même avec la généralisation des ENT dans la région et le portail E-Sidoc, ce dernier pouvant devenir un outil de valorisation et de communication du CDI pour l'ensemble de la communauté éducative. Un moyen de mettre en valeur la documentation, les professeurs documentalistes, leur expertise professionnelle, et l'identité de l'établissement et les CPGE.

Europresse propose 1500 titres de presse en français et en anglais incluant les archives. Europresse travaille actuellement avec le CRDP de Poitiers pour permettre d'inclure europresse sur le portail esidoc. Il comprend par ailleurs une proposition de baisser les prix si + de 10 établissements s'abonnent.

Voici les tarifs :

- 1070 € pour – de 400 élèves
- 1290 € entre 400 et 600 élèves
- 1590 € pour + de 600 élèves

L'abonnement Techniques de l'ingénieur est très demandé, semble-t-il, par les élèves. Certains lycées offrent un accès partiel à leurs élèves et renvoient à la médiathèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie si les élèves réclament un chapitre auquel le lycée n'est pas abonné. Nous avons noté aussi que en s'abonnant à des ressources numériques, il faut veiller à avoir le système d'impression adéquat et faire en sorte que la lecture verticale reste le plus possible verticale (sans impression), mais c'est loin d'être le cas partout... Autre obstacle : la plupart des compléments électroniques des revues auxquelles les CDI sont abonnés ne peuvent être consultés que sur un poste.

Cependant, il ne faut pas oublier que les élèves de CPGE sont la plupart du temps également inscrits à l'Université et que celle-ci leur offre des accès distants à de nombreuses ressources en ligne qu'il convient de s'approprier et de leur faire connaître. Finalement, les enseignants sont les plus mal lotis, il faut trouver des solutions à ce problème, peut-être par le biais du CRDP ou par des partenariats avec les Universités.

Enfin, quand nos ressources ne suffisent pas, il ne faut pas oublier le prêt entre bibliothèques (PEB) que certains collègues utilisent, notamment au lycée Henri IV.

3 - Mutualisation des Notices

Il y a un souhait très net de mutualiser nos notices. Régine François nous signale 3 lieux de mutualisation :

- revues dont défis du Cea, challenges, CNES mag... et manuels scolaires <http://artic.ac-besancon.fr/documentation/notices.htm>
- revues dont défis du Cea la recherche hors série... : <http://www3.ac-clermont.fr/pedago/docu/index.html>
- Tangente Sup, Bulletin de l'Union des professeurs de Spéciales, Chroniques de la BNF... : <http://ww2.ac-poitiers.fr/doc/spip.php?article178>

Se pose aussi le problème du nombre important des collègues TZR, disposés à s'investir dans ce projet mais qui ne seront pas forcément dans un établissement accueillant des CPGE ni avec les mêmes abonnements.

La liste des revues non dépouillées auxquelles les EPLE sont abonnés sera envoyée par mail.

Compte rendu : Frédéric Kelder

[1] Suggestion bibliographique : NGUYEN, Claire (dir.), *Mettre en œuvres un service de question-réponses en ligne*, Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2010, coll. « La boîte à outils ».

1^{er} février 2011

Centre de Liaison de l'Enseignement et des Medias d'Information.
391 rue de Vaugirard 75015

Isabelle Hincapie-Jault,
Lycée Buffon

Vingt et un professeurs-documentalistes ont été accueillis au Centre de Liaison de l'enseignement et des médias d'information par Etienne Récamier, coordonnateur à Paris, qui nous a présenté dans un premier temps l'actualité des services proposés par le CLEMI aux équipes enseignantes.

Les documentalistes ont pu ensuite échanger à propos de leurs expériences, projets et demandes d'information. Ont été évoqués notamment : la difficulté de mettre en place des activités suivies en «éducation aux medias », la lecture de l'écran, le travail comparatif presse écrite/presse web, les reportages photo et audio, la lecture de l'image, les différentes modalités d'accès en ligne à la presse et aux médias d'information ...

En ce qui concerne les nouveaux supports de lecture (smartphones, liseuses électroniques,..), les collègues remarquent qu'il est difficile d'observer les usages actuellement (en dehors des expérimentations) étant donné l'état des réglementations internes (interdiction) dans nombre d'établissements.

Sont aussi soulignées certaines difficultés d'accès par l'Internet (cf. filtre technique et/ou éducation aux medias).

L'ensemble des participants s'accorde sur la nécessité de renouveler ses pratiques d'éducation aux/par les médias et rappelle la nécessité d'accorder des moyens pour assurer une réelle maintenance des équipements techniques au sein des établissements et une implication des différents intervenants dans les projets.

A l'issue de la réunion, des thèmes de travail et d'échanges ont été choisis : l'incitation à l'expression journalistique par la participation à un site de rédaction collégial (par ex. Des- Connexions, libre expression sur l'actualité), de la lecture d'écrans à l'écriture d'articles, réflexion sur la mise en place de « kiosques d'accès aux médias numériques », les « classes –médias » au collège.

Les échanges vont être facilités par l'utilisation d'un service de groupe de discussion.

Compte rendu : Isabelle Hincapie-Jault, Lycée Buffon

12 mai 2011

Centre de Liaison de l'Enseignement et des Medias d'Information.
391 rue de Vaugirard 75015

Isabelle Hincapie-Jault,
Lycée Buffon

Dix huit professeurs-documentalistes se sont réunis de nouveau au Centre de Liaison de l'enseignement et des médias d'information, accueillis par Etienne Récamier, coordonnateur à Paris.

Cette demi-journée nous a permis d'échanger sur les pratiques d'éducation aux/par les médias :

- A propos de la Semaine de la Presse 2011 :

Les collègues ont signalé des erreurs lors de la réception des colis ; en 2012, la réservation des titres sera limitée. Par contre les supports vont être de plus en plus diversifiés (imprimé, audio-visuel, numérique,...). Prochainement, un DVD sur le Journal télévisé sera édité par le CLEMI.

Un documentaliste évoque l'intérêt de travailler avec la presse francophone du Maghreb et propose d'élargir l'offre SdIP (évocation d'un projet entrepris lors des événements récents dans le monde arabe).

- Pratiques d'EAM :

Certains d'entre-nous s'interrogent sur les logiciels à utiliser pour la réalisation de maquettes de journaux : Word, Open Office Impress et Scribus sont évoqués. D'autres proposent la création de blogs.

Il est aussi possible de participer à un site de rédaction collégial (- *Connexions* , libre expression sur l'actualité modérée par les enseignants).

Les collègues observent combien il importe de faire participer les élèves à toutes les étapes, de la rédaction des articles au rubriquage du journal. Le recours aux ressources du CLEMI est signalé : fiches pédagogiques, participation à des concours de journaux scolaires.

Dans le domaine audio-visuel, rappel est fait des collaborations avec Radio Clype, de la participation au concours de »Jeunes reporters « avec la collaboration d'Arte (montage à partir de rushes professionnels).

Usage des tablettes numériques (interrogations) : comment les acquérir, les gérer et les utiliser ? (prendre connaissance des expérimentations en cours).

Proposer une enquête sur nos comportements face à l'information peut être aussi un bon point de départ d'une activité presse (achat d'un magazine, lecture d'un gratuit, écoute de la radio, suivi régulier d'un journal télévisé ou des informations sur un site d'actualité...). Cette année, certains événements d'une très grande intensité (séismes, révolutions dans les pays arabes,...) ont semble-t-il incité les adolescents à s'informer plus quotidiennement.

• Accès aux ressources-média numériques payantes dans les CDI :

Un point d'info est fait sur l'évolution de l'accès aux ressources-média numériques payantes: les modèles techniques et économiques peuvent être très variés :

- abonnements spécifiques (accès en ligne grâce à l'abonnement papier : ex . Le Monde, Alternatives éco, Pour la science, Sciences humaines...), inconvénient d'un nombre d'accès limité.
- plusieurs établissements qui mutualisent (à l'échelle du bassin éventuellement)
- jusqu'au modèle de « catalogue ouvert (type Correlyce) , de consortium type BU.

A ce propos, il est rappelé dans le rapport « Réussir l'école numérique » remis par J M Fourgous en février 2010, une réflexion sur la mise en place de « kiosques d'accès aux médias numériques ».

• Evocation de la place de l'« éducation aux médias » :

- dans les programmes (consulter le tableau des thèmes d'activités dans la brochure «Eduquer aux médias, ça s'apprend ! » éditée par le Clemi)
- référentiel de compétences établi par le CLEMI
- Réforme du lycée
- mise en place de classes-média dans 2 collèges parisiens (Michelet, Montgolfier)

Les documentalistes présents souhaiteraient avoir des temps de concertation plus importants pour élaborer des projets avec les enseignants disciplinaires. Au lycée, les enseignements d'exploration au lycée, les nouveaux programmes de « Bac pro » en 2^e pourraient être le cadre d'expérimentations dans ce domaine.

• Formation

Possibilité de se former dans le cadre du PAF (2 stages CLEMI , stages plus techniques dans le secteur TICE) ou de s'informer grâce aux ateliers du CRDP (information en ligne via des tablettes numériques,...).

L'intérêt de cette journée a été de mettre en contact les collègues plus novices et ceux plus avertis qui ont ainsi pu échanger à propos de leurs expériences et projets.

Cela nous a permis aussi de nous interroger sur les ressources à utiliser et les modalités à mettre en œuvre actuellement, à l'heure de l'inflation médiatique, pour sensibiliser nos élèves à une salutaire démarche critique.

Compte rendu : Isabelle Hincapie-Jault, Lycée Buffon

1er février 2011

CRDP, 37, rue Jacob 75006

Mathilde DIVISIA,
Lycée Rabelais
Dominique VARLET,
CRDP
Denis WEISS
Animation du réseau

Environ un tiers des établissements des collègues présents sont engagés dans la mise en place d'ENT, dont une majorité de lycées. Mais à ce jour, pratiquement aucun de ces ENT ne fonctionne.

1 – Présentation des ENT

L'objectif de l'ENT est de rassembler un seul lieu accessible via Internet des éléments et services déjà existants :

- Cahier de texte
- Vie scolaire (absences, bulletins...)
- Espaces personnels pour élèves et profs
- Communication, messagerie
- Ressources documentaires...

Un public diversifié

L'ENT s'adresse à différents publics – élèves, enseignants, parents – depuis l'intérieur et l'extérieur de l'établissement avec la circulation de données personnelles. Cela implique un accès très sécurisé (prévu dans le cahier des charges) avec un mot de passe pour chaque type de public. Cependant, une seule identification doit suffire à accéder à tous les services.

2 – Financement et déploiement des ENT sur l'académie de Paris

Le projet des ENT est initié par le ministère de l'Education et piloté par la Caisse des dépôts et consignations dans le cadre du schéma académique. Les ENT sont financés par les collectivités et relèvent de leur responsabilité.

Deux solutions ont été retenues pour les ENT de l'académie de Paris.

- Scolastance pour les collèges (société Infostance). <http://www.infostance.fr/>
- Lilie pour les lycées
- Lilie est un produit Open Source développé par la société Logica (regroupement de plusieurs sociétés) : <http://lilie.iledefrance.fr/fr/accueil>

Cas particulier des cités scolaires : quelle solution choisir ?

Dominique Varlet souligne que le déploiement des ENT est encore en phase initiale.

Actuellement, la mise en place des ENT débute par les services « vie scolaire » ; elle se poursuivra par les espaces pédagogiques et le développement des ressources. Aussi est-il important pour les documentalistes d'apprendre à connaître l'outil et de préciser leurs besoins dès maintenant alors

que des modifications techniques sont possibles. Les ENT sont encore une « coquille » que l'on peut faire évoluer si l'on transmet nos demandes à leurs éditeurs.

Mise en place des ENT dans les établissements (Lycées)

Dans chaque lycée, deux administrateurs ENT sont nommés. Ils sont en général distincts du responsable réseau. Formés par Logica, ce sont les interlocuteurs privilégiés pour tout problème rencontré par les utilisateurs.

Leur intervention technique est limitée car ils n'ont pas de maintenance réseau à réaliser, celle-ci étant assurée par l'éditeur du logiciel.

Actuellement les établissements manquent de candidats pour ces postes d'administrateurs ENT et recrutent essentiellement des « profils techniques ». Il ne faut cependant pas négliger l'approche ressources et pédagogie. Des délégations de droits sont possibles sur demande à l'administrateur ENT et sous la responsabilité du chef d'établissement. Les documentalistes n'ont pas vocation à être administrateurs ENT mais ils peuvent se positionner dans un rôle d'intermédiaire ou de conseil pour ce qui concerne les ressources, les accès....

Le chef établissement est responsable de tout ce qui concerne l'implémentation des services dans l'ENT. C'est lui qui donne son accord. Pour le moment, la priorité porte sur la résolution des problèmes techniques mais dès qu'ils seront réglés les discussions s'orienteront davantage sur les contenus.

Lors du lancement de l'ENT dans l'établissement une réunion d'information est organisée ainsi qu'une formation à l'utilisation de l'outil par Logica.

Déploiement de Scolastance en collège Sept établissements ont été désignés par la Ville pour initier le déploiement de l'ENT en collège. Le déploiement devrait normalement s'étendre à vingt-cinq collèges en 2011.

Génération des mots de passe d'accès à l'ENT Le mot de passe d'accès à l'ENT est généré par l'éditeur de l'ENT pour tous les utilisateurs à partir de la base Sconet. Ce fonctionnement pose problème pour les cas d'élèves arrivant en cours d'année (nécessité de générer un mot de passe au niveau de Sconet).

Qualité des connexions Internet La mise en place d'un ENT et son utilisation dans de bonnes conditions dans l'établissement implique un débit de connexion suffisant. Un effort particulier de câblage doit être réalisé par la Ville en direction des collèges. Pour les lycées, il est possible de faire une demande de test de la bande passante auprès du correspondant TICE de la Région. Des travaux de mise à niveau pourront être engagés si nécessaire sur demande du chef d'établissement.

Les problèmes de lenteur de connexion peuvent aussi être liés aux mauvaises performances de l'éditeur.

3 – ENT et ressources : quel rôle pour les documentalistes ?

La mise en place d'un ENT implique une réflexion sur les contenus qui vont y être intégrés mais aussi sur l'accès aux ressources. Avec la particularité d'être consultable depuis l'intérieur et l'extérieur de l'établissement, l'ENT engendre des questions tant techniques que légales et commerciales concernant l'accès aux ressources. C'est un sujet qui touche particulièrement les documentalistes. Leurs remarques doivent être prises en compte par la Région et les éditeurs. Enfin, une réflexion s'impose quant à l'organisation de l'accès aux ressources à l'intérieur même de l'ENT depuis les différents modules et écrans.

Fonctionnement technique : articulation avec l'ENT Pour chaque ressource, un connecteur doit être prévu par l'éditeur. L'administrateur de l'établissement peut ensuite le déclencher si nécessaire. Accès interne et externe aux ressources.

Différentes remarques s'imposent :

- Nécessité de définir et différencier les ressources accessibles depuis l'intérieur et l'extérieur de l'établissement. Ces discussions sont à mener avec les éditeurs de ressources (journaux, encyclopédie en ligne, KNE...) sur le plan national, avec idéalement une représentation des documentalistes.
- Trouver des solutions techniques pour différencier les ressources accessibles depuis l'extérieur et celles dont l'accès serait restreint.

Accès aux ressources documentaires dans et depuis l'ENT

Esidoc apparaît comme la brique documentaire de l'ENT au niveau de l'académie. Mais comment et où accéder à Esidoc depuis l'ENT ?

Dans un premier temps, alors que les ENT n'ont encore aucun contenu pédagogique, un accès direct à Esidoc dès la page d'accueil de l'ENT offre une solution de contenu minimum et visible, immédiatement accessible et exploitable. Aussi est-il nécessaire d'avoir un lien apparent et pérenne sur Esidoc dès la page d'accueil de l'ENT ainsi qu'un onglet CDI.

L'implémentation de ce lien implique l'accord du chef d'établissement puis l'intervention d'un administrateur ENT.

Réflexions à moyen et long terme sur la gestion des ressources ENT

- Est-il intéressant de mettre des ressources directement sur l'ENT ou faut-il se contenter d'un lien sur Esidoc ou sur un Netvibes ou autre site Internet.
- Multiplication des accès à une même ressource : est-il judicieux qu'une ressource accessible depuis Esidoc apparaisse directement dans l'ENT ?
- Réflexion plus prospective sur la gestion des ressources ENT : Passera-t-on toujours par Esidoc ?
- Quel sera notre rôle ? Le documentaliste a-t-il vocation à devenir conseiller ressources pour l'ENT ?...

Réflexions diverses des participants

- Une utilisatrice de l'ENT Lilie fait remarquer que le Blog propose des fonctionnalités limitées. En particulier, il n'y a pas de possibilité de catégorisation. Est-il possible de créer une page CDI accessible depuis l'ENT ?
- Page d'accueil Lilie : attention à l'intitulé de l'onglet « Ressources » qui peut prêter à confusion.

Dans Lilie, les documentalistes n'apparaissent pas dans la catégorie professeurs. Si bien qu'ils n'ont pas accès par exemple aux cahiers de texte des profs. Il faudrait qu'ils puissent apparaître dans plusieurs catégories. Le problème a été signalé.

Pronote / ENT : possibilité de coexistence.

Le partage des documents avec les élèves pose problème dans l'ENT Scolastance.

Problème de stockage des documents dans Lilie.

Un utilisateur expérimenté des ENT remarque que malgré les imperfections, une solution académique clé en main évite beaucoup de complications, le développement technique étant pris en charge par l'éditeur et le coût par la Région. La gestion des serveurs par Logica est une garantie de fiabilité.

Intervention de M^{me} Ferrandon directrice du CRDP.

M^{me} Ferrandon rappelle que le CRDP accompagne le projet de déploiement des ENT et souligne l'importance du traitement des ressources et du rôle des documentalistes. Les ENT doivent constituer un outil de la politique documentaire des établissements. Il faut faire en sorte que les ENT n'oublient pas la question des ressources et ne se limitent pas à la vie scolaire. Le CRDP essaiera de proposer et construire des « outils » utiles pour la mise en place des ENT. Il est important que les documentalistes transmettent leurs besoins au CRDP et aux éditeurs d'ENT.

Conclusion de la réunion

On est encore au début du déploiement des ENT. Les établissements découvrent l'outil. Il n'y a pas encore d'appropriation et de nombreuses imperfections apparaissent. Ce démarrage en douceur laisse le temps de tester, de réfléchir, de proposer. C'est pourquoi il est important de faire remonter les questions et remarques suite à cette première réunion. Un rendez-vous est prévu entre le CRDP (D. Varlet, D. Weiss) et le responsable de l'ENT au niveau de la Région pour exprimer le point de vue des documentalistes.

Lors de la prochaine réunion sur les ENT, nous ferons le point sur l'avancement du déploiement, les solutions avancées et les freins rencontrés sur les plans techniques et éditoriaux. Nous essaierons d'inviter un représentant de la Région et un représentant de Logica.

Compte rendu : Mathilde Divisia

6 avril 2011

CRDP, 37, rue Jacob 75006

Mathilde DIVISIA,

Lycée Rabelais

Dominique VARLET,

CRDP

Denis WEISS

Animation du réseau

Sandrine DANGREVILLE

Chargée de mission pour la mise en œuvre des ENT et TICE
Direction des politiques éducatives et l'équipement des lycées
Unité Lycées - Conseil régional d'Île-de-France

Sandrine Dangreville, chargée de la mise en œuvre des ENT pour la région, présente Lilie :

Après avoir équipé les lycées d'Île de France en ordinateurs, TNI... (actuellement un ordinateur pour 3 élèves), le déploiement de Lilie correspond à une volonté de la région de se concentrer sur les usages, l'objectif étant de favoriser le travail collaboratif et la communication dans des conditions sécurisées (authentification avec login + mot de passe).

Lilie concerne tous les lycées et cités scolaire de la Région Ile de France. La dernière phase de déploiement est prévue pour fin 2011-2012.

L'ENT propose quatre groupes de services :

- Communication
- Pédagogie :
 - o Echanges professeurs /élèves
 - o Espace de travail avec possibilité de stockage de documents
 - o Orientation : travail avec l'ONISEP (espace évolutif)
- Vie scolaire : absences, emploi du temps, agendas (conseils de classe, rendez-vous COP-psy...)
- Ressources
 - o Gestion des signets
 - o Réservation de ressources (matériel, salles...)

- Ressources numériques avec accès à services tiers sur abonnement de l'établissement (KNE, le site TV...)

Ces services et les fonctionnalités correspondantes sont développés au fur et à mesure (actuellement, version 1.4 de Lilie).

L'hébergement des données sur Lilie est centralisé et sécurisé.

Dispositif d'accompagnement et de formation dans les lycées:

- Choix d'une équipe projet dans l'établissement (réflexion sur les usages et paramètres) et de deux administrateurs locaux de l'ENT.
- La DAFOR est chargée de la formation aux usages.
- La présentation technique de l'ENT est assurée par Logica.

Le déploiement est plus ou moins rapide selon les établissements, en fonction du dynamisme du groupe projet...

Organisation du support technique de Lilie :

Ce support peut être contacté pour signaler tout problème technique ou besoin d'évolution.

- Niveau 1 : administration locale de Lilie dans les établissements.
- Niveau 2 :
 - Logica (numéro dédié)
 - Académie : plateforme d'assistance
- Niveau 3 : hébergement Prosodie / Fylab : pour demander par exemple une évolution concernant tous les utilisateurs de l'ENT.

NB : Il existe un observatoire des usages au niveau de chaque académie. Chaque évolution de l'ENT fait l'objet d'un financement par la région.

Détail des services proposés par Lilie

Information publique de l'établissement

La page publique peut constituer une vitrine de l'établissement. Elle permet pour l'instant d'afficher une quantité restreinte d'information mais elle va être de mieux en mieux structurée. Si les établissements souhaitent avoir un site complet, ils doivent le développer eux-mêmes parallèlement à Lilie.

L'offre de ressources via Lilie

Pour le moment, il peut y avoir des redondances entre les propositions de ressources d'Esidoc et de Lilie. Chaque structure propose par exemple un module Orientation (avec accès à des ressources gratuites). Aussi est-il important d'engager une réflexion commune pour ne pas proposer les mêmes services, l'objectif final de l'ENT étant d'offrir un accès facile et unifié à un ensemble de services.

Communication interne

L'annuaire de Lilie est composé des fiches d'identité des différents utilisateurs (enseignants et personnels de l'établissement, élèves, parents). La messagerie permet de communiquer de manière individuelle avec chaque utilisateur mais aussi de sélectionner des groupes (classes, niveau...) sans avoir à gérer d'adresse mail.

Mise à jour de l'annuaire et génération des mots de passe

Inscription des élèves auprès du secrétariat de l'établissement -> insertion automatisée dans SCONET -> insertion dans l'ENT -> l'administrateur local récupère identifiant + mot de passe qu'il communique aux utilisateurs.

L'annuaire est mis à jour de manière quotidienne et automatique. Si un élève change de groupe classe, l'information est saisie dans SCONET et répercutée automatiquement dans Lilie.

Accès des parents

Les parents reçoivent un code d'activation pour obtenir leur mot de passe.

Ils accèdent par défaut au cahier de texte de la classe de leur enfant. Ils ont aussi accès aux actualités qui leur sont destinées et à leur messagerie avec la possibilité de communiquer avec les professeurs de leur enfant.

Espaces de travail

On peut déjà déposer des documents numériques dans chaque espace de travail. L'espace de travail n'est pas limitée en capacité de stockage mais les fichiers déposés ne peuvent excéder pour le moment 5 mégas ; cela devrait passer à 20 mégas rapidement.

Evolution prochaine de Lilie (septembre 2012) : possibilité d'accès au serveur de fichiers de l'établissement.

Gestions des données personnelles et contraintes légales

La gestion de données personnelles nécessite une architecture sécurisée et conforme à la CNIL ce qui implique :

1. Un vote au CA pour l'autorisation de la signature de la convention Lilie.
2. La signature d'une convention tripartite.
3. Une déclaration simplifiée de la base de données auprès de la CNIL. Dans la mesure où Esidoc n'est pas encore intégré à l'ENT, il faut déclarer la base de données correspondante indépendamment à la CNIL.

Lilie : logiciel libre

Les codes source de Lilie sont mis à la disposition des développeurs. Le dépôt est fait sur le site de l'ADULLACT (association des développeurs et utilisateurs de logiciels libres pour les administrations et les collectivités territoriales) dans une zone de stockage et de travail réservée que l'on appelle communément une forge. Ces codes source sont aussi accessibles depuis lilie.org.

▲ entre ces 2 courbes est dû à la non-prise en compte des caractéristiques diverses du sujet.

Comment faut-il organiser le temps et l'espace pour les apprentissages ? A quel moment mettre les enfants en situation d'apprendre à l'école ? Ce sont des questions que l'école doit se poser. Penser cette question autrement qu'elle n'a été posée. Il y a un réel déficit de réflexion sur enseigner / apprendre.

Il faut donc proposer des formes différentes pour appréhender l'objet (pédagogie du « autrement dit ») Les technologies ne seraient elles pas favorable à des habillages différenciés pour permettre des apprentissages différenciés ?

Il y a une réelle nécessité d'une formation méthodologique sur la construction scientifique du savoir, une formation sur la connaissance scientifique des actes et méthodes d'apprentissage

Compte rendu : Mathilde Divisia

27 janvier 2011**Bibliothèque nationale de France****Martine ERNOULT,**

Lycée Brassai

Catherine Lamarre

Animation pédagogique, BnF

24 enseignants-documentalistes accueillis par Mme C. Lamarre, documentaliste au Service de l'action pédagogique de la BnF ont pu assister à une présentation du Labo BnF. Ce lieu expérimental, en libre accès, permet d'explorer, de tester les dernières technologies en matière de supports de lecture, d'écriture, de production de données (liseuses, papier électronique ou feuille de graphène, tablettes, écran tactile, ordinateur réfléchissant), nous engageant à réfléchir aux usages pédagogiques de ces nouveaux objets.

Puis durant un temps d'échange avec les Chargés de collection de la salle E (Histoire du Livre-Science de l'Information et Economie du Livre) de nombreuses questions autour de la gestion de ressources en ligne ont émergé : politique d'acquisition, gestion des abonnements (maintien du papier ou non), bouquets de ressources, services à distance (Questions-réponses).

Enfin, dans la mesure où les collègues inscrits à la réunion thématique sur les objets nomades mèneront une réflexion sur les contenus, les thèmes évoqués pour la seconde réunion en avril sont : les ateliers de recherche documentaire de la BnF, l'indexation des ressources et une visite pédagogique de l'exposition Gallimard.

*Compte rendu : Raribah Gatti***9 juin 2011****Centre ressources de la Gaité Lyrique. 3bis Rue Papin 75003 Paris****Martine ERNOULT,**

Lycée Brassai

Catherine Lamarre

Animation pédagogique, BnF

Les FRBR, qu'est-ce que c'est ?

Dans le contexte de la société de l'information, beaucoup de gens pensent qu'ils ont des choses à apprendre des professeurs documentalistes, car ces derniers ont une certaine expérience dans des domaines devenus clef : le catalogage, la classification, l'indexation. Pour faire ouvert (ou geek !), dites : les métadonnées, le Web sémantique, les ontologies.

Ah, je vois une lueur d'intérêt dans vos yeux...

On peut dire que les FRBR sont un pas fait par les Centres de Documentations et les bibliothèques vers le Web et notamment le Web sémantique. Elles pourraient apporter une réponse à la publication multiple et à la description des versions dans le domaine mouvant et multiple qu'est le Web.

Les FRBR (Functional Requirements of Bibliographic Records, en français : spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques) sont une modélisation conceptuelle de l'information contenue dans les notices bibliographiques.

3 février 2011

Collège Guy Flavien, 6, rue d'Artagnan 75012

Isabelle MISKOVSKI,
Collège Guy Flavien

La réunion s'est déroulée au CDI du collège Guy Flavien en présence de 19 professeurs-documentalistes, de 4 stagiaires M2 et 1 stagiaire M1 (Master Information communication préparant au métier de professeur-documentaliste – CELSA, IUFM, Paris IV). Madame Bidegain, libraire dans le 12e et partenaire du collège Guy Flavien, était également présente (Librairie Matière à lire).

Après un accueil autour d'un café et un tour de table, les collègues soulignent le fait que le rôle du professeur-documentaliste dans l'incitation à la lecture et dans l'accompagnement à la maîtrise de la langue est peu évoqué dans la future circulaire de mission à paraître.

En guise d'introduction, une stagiaire propose une synthèse d'une table ronde du séminaire qui s'est tenu à la BNF autour du thème « les métamorphoses du livre et de la lecture à l'heure numérique » en novembre dernier. Elle présente le concept de « lettrure » comme « renaissance de l'écriture-lecture dans l'espace numérique » (titre de la table ronde). Les collègues font part de leurs expériences de lecture sur les nouveaux supports. Aucun professeur présent n'en met à la disposition des élèves dans le CDI où il travaille. La libraire donne son point de vue et évoque certains produits qui apparaissent sur le marché.

Sont ensuite présentés par les collègues qui l'ont souhaité, des expériences pédagogiques regroupées au préalable par thème (un plan des interventions a été distribué).

Sur les pratiques de lecture : Un club de lecture avec des élèves d'une classe ENSA, un club lecture avec des élèves volontaires dans un Cdi de collège avec la publication d'un « supplément Cdi » dans le journal du collège ; deux concours « lecture » : l'un dans le cadre du Prix des incorruptibles, l'autre dans le cadre d'un concours national intitulé « Livresentête ».

Les avancées et les difficultés sont évoquées par les collègues qui répondent aux questions théoriques et pratiques.

Les collègues partagent des ressources et des conseils. Il est prévu d'échanger par mail d'autres ressources que certains collègues ont déjà fait parvenir à l'animatrice.

Restent plusieurs points à aborder : des actions avec des partenaires extérieurs, les propositions autour des pratiques d'écriture.

Compte rendu : Isabelle Miskovsky

2 Mai 2011
(2^{ème} demi-
journée)

BNF, espace pédagogique et salle I (Joie par les livres)

La deuxième séquence de travail se déroule comme prévu l'après-midi à l'espace pédagogique de la BNF en présence d'une trentaine de collègues inscrits.

Dans un premier temps, les collègues poursuivent la présentation de leurs actions autour des pratiques d'écriture des collégiens (suite des interventions commencées le 3 février) : un concours de poésie, des ateliers de journaux scolaires...

Anne Zali, chef du service de l'action pédagogique, présente ensuite les différentes approches qui peuvent être engagées avec les élèves à la BNF et expose les nouveautés prochainement mises en ligne sur le site de la bibliothèque à destination du jeune public. Catherine Lamarre, chargée d'études documentaires et notre interlocutrice à l'espace pédagogique, rappelle la richesse de l'offre pédagogique et souligne la possibilité d'adapter constamment cette offre aux besoins des collègues. Elle nous conduit alors dans la salle I de la bibliothèque, règne de « la joie par les livres », où Aline Eiseneger, responsable du Centre national de la littérature pour la jeunesse en présente les ressources et les missions.

Cette dernière réunion de l'année nous permet donc d'avoir une vision globale de la diversité des actions pédagogiques menées dans certains collèges de l'académie et de connaître les offres de nos précieux partenaires de la BNF, dévoués à la valorisation du patrimoine écrit auprès des jeunes lecteurs et à la recherche dans le domaine de la littérature pour la jeunesse.

Compte rendu : Isabelle Miskovsky

OBJETS NOMADES

3 février 2011

LP Gustave Ferrie, 7, rue des Ecluses Saint Martin 75010 Paris

Catherine COLLET,
Lycée Diderot
Philippe CHAVERNAC,
Lycée Gustave Ferrie

Au lycée Gustave Ferrié se sont réunis jeudi 3 février 8 documentalistes sur les 12 inscrits à cette demi-journée sur les objets nomades.

Avec la présence de Denis Weiss qui a tenu à faire un point sur les nouvelles modalités d'animation pour l'année scolaire prochaine (en semaine 3 une réunion pour permettre aux nouveaux collègues de prendre connaissance du terrain et de la politique académique ; deux demi journées thématiques (libres) entre février et mai ; une journée académique en juin).

Nous avons essayé de faire le tour des différents aspects, à la fois en termes de contenus, d'aspects techniques aussi qui prédominent avec ces nouvelles technologiques dans un marché encore émergent. Chacun venant avec un point de vue ou une interrogation sur l'utilisation, voire l'acquisition de ces objets. L'expérience menée dans le département des Hauts de Seine posant la question d'un équipement volontaire d'établissements par les collectivités territoriales ou de demandes de subventions (en lycée). Sachant qu'une expérimentation est lancée par le CRDP et Orange Lab dans deux lycées parisiens entre janvier et juin (G Ferrié et F Villon).

En dernière heure présentation par Denis Lecoq de l'Hybrid'Book dont il a imaginé le concept, en lien avec avec des ingénieurs sons et des designers d'images : une lecture sonorisée sur une tablette iPad. Le concept est nouveau et la société en est à ses débuts. L'exemple promotionnel, qui porte sur quelques pages de *Twilight*, a été jugé très convaincant par l'ensemble des collègues présents.

La prochaine réunion (dont la date n'a pas encore été fixée) portera sur différentes pistes d'actions ou d'observation (en particulier une mini-enquête sur l'usage des smartphones par nos élèves) dont chacun rendra compte. "

Compte rendu : Philippe Chavernac

7 avril 2011

LP Gustave Ferrie, 7, rue des Ecluses Saint Martin 75010 Paris

Catherine COLLET,
Lycée Diderot
Philippe CHAVERNAC,
Lycée Gustave Ferrie

- Sitographie sur les tablettes numériques par Catherine Collet
- Synthèse d'un travail d'élèves par Elisabeth Pesenti
- Financement des supports mobiles dans les établissements scolaires par Elisabeth Peyret-Forcade
- Les objets nomades : intervention de Denis Lecoq, fondateur d'Hybrid production par Morgan Thomé d'India
- Les tablettes numériques comme objets nomades par Philippe Chavernac
- Séquence sur la presse électronique avec une classe de seconde professionnelle, utilisation des tablettes numériques par Philippe Chavernac

Sitographie sur les tablettes numériques

Educnet

Tablettes numériques et usages pédagogiques en question. Interview de JM Blanquer, Directeur général de la DEGESCO.

<http://www.educnet.education.fr/actualites/trois-questions-tablettes-numeriques-usages-pedagogiques>

[consulté le 3 mai 2011]

Tablettes tactiles et enseignement. Dossier constitué le 30 janvier 2011.

<http://www.educnet.education.fr/dossier/tablette-tactile/?searchterm=tablettes%20num%C3%A9riques>

[consulté le 3 mai 2011]

en liaison avec le manuel numérique !

<http://www.educnet.education.fr/veille-education-numerique/janvier-2011/manuel-scolaire-heure-du-numerique>

(rapport de l'IGEN)

Blogs de CRDP ou CDDP ; sites de Conseils Généraux

CDDP92 *Guide des manuels numériques. Guide des usages pédagogiques de l'iPad...*

<http://blog.crdp-versailles.fr/mncddp92/index.php/pages/Guide-des-usages-p%C3%A9dagogiques-de-l-iPad>

[consulté le 3 mai 2011]

Ce dossier, constitué par un CDDP qui a exploité l'équipement d'un département pour aider les documentalistes équipés par le CG92 d'un iPad systématiquement. Un pdf propose de décortiquer les applications (gratuites ou non). Des vidéos sur Youtube permettent de comprendre comment la machine se connecte et fonctionne.

Le CRDP du Limousin offre une plateforme destinée à proposer des ressources pour les collègues

<http://ipad.crdp-limousin.fr/>

le CRDP de Grenoble :

Mission TICE. *Expérimentation dans l'académie de Grenoble*. Juillet 2010.

<http://www.ac-grenoble.fr/tablettes/files/53b864d985e9d784cec524ce29774b4a-4.html>

avec une carte mentale

<http://www.ac-grenoble.fr/tablettes/pedagogie/usages/index.html>

[consulté le 3 mai 2011]

La Corrèze :

http://www.correze.fr/fileadmin/user_upload/Actualites/dossier_ipad_decembre_2010.pdf

Le CRDP de Dijon propose un portail assez complet, avec les liens vers les outils du moment

<http://crdp.ac-dijon.fr/Presentation-des-tablettes>

Sur docs sur docs : un lien vers le primaire et d'autres sites :

<http://docsdocs.free.fr/spip.php?breve577>

Actualités

F. Jarraud. L'Education Nationale secouée par les tablettes. In *Café Pédagogique, Le Mensuel*, N°122, février 2011.

http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2011/02/10_tablettes.aspx

[consulté le 3 mai 2011]

L'expérimentation à Paris

http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2011/04/28_Sortezvostablettes.aspx

Pour aller plus loin...

Interview de Laurent Soccavo. 14 mars 2011.

<http://www.commentcamarche.net/news/5854487-l-soccavo-consultant-ce-que-nous-appelons-aujourd-hui-lecture-va-se-developper-dans-des-directions-multiples>

[consulté le 3 mai 2011]

Cyril Béchemin. La lecture sur support numérique. *L'Ecole numérique*, N°7, mars 2011.

<http://www.cndp.fr/ecolenumerique/tous-les-numeros/numero-7-mars-2011/focus-la-lecture-sur-support-numerique/article/article/livre-numerique-continuite-ou-profondes-mutations.html>

[consulté le 3 mai 2011]

Michel Reilhac. Le réel et le jeu. 12 janvier 2011

<http://www.gaite-lyrique.net/magazine/article/le-reel-et-le-jeu-par-michel-reilhac>

[consulté le 3 mai 2011]

Un regard du Québec (et d'ailleurs)

François Guitte. Ipad à l'école, avantages et inconvénients.

<http://www.francoisguitte.com/2010/07/ipad-a-l%E2%80%99ecole-avantages-et-inconvenients/>

[consulté le 3 mai 2011]

Catherine Collet, professeur documentaliste, lycée Diderot

Synthèse d'un travail d'élève

Lors des réunions d'échanges entre documentalistes du même bassin, le 3 février et 7 juin 2011, sur le thème « Objets nomades » et « Livre numérique », Madame PESENTI Elisabeth, documentaliste au lycée Montaigne a apporté des informations concernant son interview filmé par des élèves de 1ES, lors de leur TPE sur « Le livre numérique ».

Après avoir fait des recherches sur ce thème d'actualité sur des supports papier et Internet, ces trois élèves ont été confrontés à la quantité d'informations. Ils ont donc appris à sélectionner et vérifier les sources et ils sont allés interviewer des professionnelles : un éditeur (Albin Michel) / une bibliothécaire spécialisée dans le numérique à la BNF / un libraire / des lecteurs.

Leur conclusion est proche de celle de Robert Darnton en réponse à la question : le livre numérique va-t-il remplacer le papier ? Le frein principal pour le moment sera le prix **Elisabeth Pesenti, professeur documentaliste, lycée Montaigne**

Financement des supports mobiles dans les établissements scolaires

Après une recherche d'informations, il semblerait que le seul financement possible pour les objets numériques mobiles soit le Conseil régional.

C'est auprès de ce qu'on appelait la DATICE que j'ai eu les renseignements concernant l'aide financière des tablettes, Ipad ou liseuses. Mais la DATICE n'existe plus. Celle-ci est remplacée par la CTICE, dont le responsable est Monsieur Barnichon.

Il m'a expliqué que pour obtenir des moyens, il est nécessaire de rédiger un projet d'acquisition de tablettes numériques, lequel sera intégré dans le projet d'établissement.

Ce projet est à envoyer ensuite à la Région qui l'examine et le valide selon l'ordre des priorités des besoins de l'établissement.

Pour information, dans le département des Hauts de Seine, chaque collège a été doté à la rentrée 2010 de deux tablettes numériques ainsi qu'une borne wifi.

Elisabeth Peyret-Forcade, professeur documentaliste, LP Octave Feuillet

Les objets nomades : intervention de Denis Lecoq, fondateur d'Hybrid production

Denis Lecoq est docteur en Sciences Politiques et travaille sur les usages des TIC et la mise à disposition des contenus numériques aux publics. Sa société développe un concept inédit de livre enrichi basé sur un accompagnement sonore de la lecture, **l'Hybrid book**.

L'hybrid book offre une mise en ambiance du texte par un travail de composition originale et de sound-design. Il s'agit d'une application développée sur I-Pad.

Quelques chiffres :

435 000 tablettes vendues en 2010 en France et 17 millions dans le monde.

54% des possesseurs d'I-PAD ont acheté au moins un livre numérique pour leur tablette.

Sachant que le marché du livre numérique est en pleine croissance avec des prévisions de 2.5 milliards d'euros en 2014 et une part de marché de 15% et paradoxalement que 99% des livres numériques sont des livres numérisés on peut se demander quel est l'intérêt de lire des livres sur écrans et quel nouveau lectorat peut-on toucher ?

L'idée est d'utiliser toutes les fonctions des tablettes pour atteindre le jeune lectorat. 70% des jeunes lisent en écoutant de la musique et sont multi-tasking, ils peuvent lire tout en regardant la tv, être connectés à internet, « chater »...

L'hybrid book est un nouvel objet culturel avec une spécificité d'accompagnement sonore. Le son accompagne la lecture, fait partie du texte, le respecte. Il suit l'ambiance et l'univers sonore de la scène. La lecture devient une expérience, la synchronisation de la bande –son se fait au rythme du lecteur à chaque page. L'accompagnement sonore est une aide à la lecture, facilite l'insertion dans l'univers de l'auteur.

Actuellement, la démonstration est réalisée à partir du premier chapitre de Twilight de Stephenie Meyer. En avril, le Dracula de Bran Stoker sera disponible.

Par ailleurs, un portail pour le développement du livre enrichi est en cours de développement, il proposera des services de recommandation, des outils de partage, un service pour les éditeurs d'analyse quantitative et qualitative et surtout la possibilité de découvrir le premier chapitre de chaque hybrid book gratuitement.

Morgan Thomé d'India, professeur documentaliste, LP Armand Carrel

Les tablettes numériques comme objets nomades

Smartphones, tablettes numériques, liseuses, objets nomades, ... de nouveaux termes apparaissent pour nommer des objets nouveaux ou en mutation. L'appareil sert à téléphoner, mais bien plus encore : on peut surfer sur internet , télécharger et écouter de la musique, regarder des chaînes de télévision, gérer son agenda, programmer des alarmes, relever et prendre connaissance de ses courriels, stocker et visionner ses photographies, prendre des photos ou faire des films, jouer à des jeux électroniques, trouver son chemin, et se positionner dans une ville, être localisé, lire le journal ou des livres et des bandes dessinées,... On peut aussi les utiliser pour une écoute différée de contenus multimédias (audio et vidéo). De ce fait, les objets nomades regroupent tous les appareils électroniques disposant d'une autonomie de fonctionnement pour le déplacement géographique, de fonctions multiples, communication, gestion, stockage,... et d'une taille relativement réduite pour permettre un usage dans des lieux variés.

Nouveaux objets, qui font apparaître aussi de nouveaux usages. Qui aurait pu prétendre à l'explosion des SMS qui au départ étaient destinés à l'échange d'informations purement techniques entre ingénieurs ou techniciens. Comment prévoir les usages qu'en feront les générations à venir en fonction des progrès techniques qui sont de plus en plus rapides. Dans le monde de l'éducation nous nous interrogerons sur les aspects pédagogiques. Comment prendre en compte l'objet quand il est la possession de l'élève pour l'orienter vers des pratiques à caractère scolaire ? Comment aussi, proposer avec d'autres appareils au sein de la classe, une autre approche de la relation aux savoirs et passant par d'autres pratiques ? A partir d'expériences effectuées, nous rendrons compte de nos séquences, découvertes et observations, pour ensuite essayer de prévoir ce qui sera, peut-être, l'avenir de la salle de classe ou du CDI.

L'accord passé entre la société France Télécom Orange et le CRDP de Paris nous a permis de bénéficier d'un prêt d'une douzaine de tablettes électroniques de la marque Samsung, modèle : Galaxy Tab. Après avoir pris « en main » l'appareil, nous nous sommes orientés vers deux approches pédagogiques de l'utilisation de ces tablettes dans deux disciplines, à savoir le français et l'anglais. Dans la première matière et en accord avec le professeur de lettres-histoire, nous avons élaboré une séance pédagogique d'une durée de deux heures sur la presse écrite quotidienne. Celle-ci s'inscrit dans le cadre d'une séquence sur la construction de l'information, l'un des trois objets d'étude du programme de français de la classe de Seconde professionnelle.

Notre objectif principal était d'amener les élèves à travailler conjointement, à des fins de comparaison, avec la version numérisée et le site internet de quatre quotidiens. La tablette numérique présente en effet l'avantage de pouvoir télécharger l'intégralité de la version papier d'un quotidien par le biais de l'application read and go mais aussi d'accéder à internet (3G ou WIFI).

Nous avons élaboré un parcours pédagogique autour d'un ensemble d'activités à réaliser successivement à partir de ces deux supports d'information :

1 - Version numérisée des quotidiens	2 - Site internet des quotidiens
- Parcours de l'actualité du jour - Choix d'un article - Repérage des éléments d'information principaux et des marques de commentaire	- Recherche de l'article retenu dans la version numérisée - Relevé des similitudes, différences...

Deux activités complémentaires constituaient le terme de ce parcours : une recherche d'image sur internet pour illustrer l'article retenu ainsi qu'un tableau à compléter pour faire réfléchir les élèves sur les avantages et les inconvénients présentés par l'utilisation des tablettes numériques en cours.

Dès le début de la séance, nous avons remis aux élèves les tablettes ainsi qu'une fiche à compléter. Le fil de la séance ainsi que l'ensemble des activités à réaliser figurant sur cette fiche, les élèves ont pu travailler de façon autonome pendant une heure et demie. Pendant la dernière demi heure, nous avons demandé aux élèves volontaires de présenter au groupe leur travail.

Cette séance nous a permis de constater l'extrême facilité avec laquelle les élèves manipulent les tablettes numériques. Utilisateurs de smartphones, ils ne rencontrent aucune difficulté pour s'approprier ce nouvel outil nomade. Celui-ci constitue indéniablement un facteur de motivation pour les élèves même si son usage s'inscrit dans le cadre d'une séance, d'une démarche pédagogique. Ses nombreuses fonctionnalités, la simplicité de son fonctionnement, son encombrement et son poids réduits autorisent des usages pédagogiques nombreux susceptibles de renouveler nos enseignements ainsi que nos pratiques en matière de transmission des savoirs.

Philippe Chavernac, professeur documentaliste, LP Gustave Ferrié

Séquence sur la presse électronique avec une classe de seconde professionnelle, utilisation des tablettes numériques

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

Vous avez la version électronique d'un quotidien à analyser :

Le nom de ce quotidien dans sa version numérisée est :

Essayez de le parcourir et de relever différents thèmes susceptibles de vous intéresser, Après avoir parcouru la version électronique du quotidien vous choisissez un article...

Je choisis le thème et l'article suivant :

Je lis l'article dans sa totalité et je réponds aux questions suivantes :

1/ Qu'est-ce qui relève de l'information et du commentaire dans l'article que vous avez choisi ?

LES INFORMATIONS	LE COMMENTAIRE

2/ Quelles sont les idées principales développées dans l'article ?

- **1^{er} idée :**
- **2^{ème} idée :**
- **3^{ème} idée :**
- ...

3/ Comment le même sujet est-il traité par le site internet du journal ?

Quelques pistes de raisonnement :

- **S'agit-il du même article ?**
- **L'article est-il accompagné d'éléments sonores ou audiovisuels ou d'images ?**
- **L'article est-il actualisé ? de nouveaux éléments d'information complètent-ils l'article « version pdf » ?**

4/ Dans le cas où l'article n'est pas agrémenté de photographies suffisamment explicites vous devez faire une recherche sur internet

- Allez sur votre moteur de recherche favori ou sur un site que vous connaissez bien et qui pourra vous aider dans la recherche d'images
- Faites une recherche d'images pour compléter l'article
- **Quel moteur ou site internet choisissez-vous ?**
- **Comment procédez-vous pour faire cette recherche ?**
- **Décrivez votre processus de recherche :**

A ce stade du travail vous devez avoir choisi un article, l'avoir lu dans le détail, pouvoir mentionner les idées principales, avoir fait la comparaison avec le site internet du même journal, avoir fait une recherche d'images complémentaires,...

Maintenant vous allez présenter votre sujet aux autres élèves de la classe

5/ Après ce travail nous vous demandons de prendre un peu de recul et de donner votre point de vue et arguments sur l'usage des tablettes électroniques en classe en remplissant le tableau suivant :

AVANTAGES	INCONVENIENTS

Compte rendu : Philippe Chavernac

1er avril 2011

Lycée Jules Siegfried, 12, rue d'Abbeville 75010 Paris

Nicole CHOSSON,
Lycée Jules Siegfried

La réunion de bassin sur le thème « pratiques collaboratives » s'est tenue au lycée Jules Siegfried.

Ordre du jour

- 1 - Détermination du mode de fonctionnement et de l'objectif du groupe.
- 2 - Exemples de pratiques collaboratives
- 3 - Présentation du délicieux du collège Prévert
- 4 - Date de la réunion d'avril.

1- Les présentes, d'origine et de terrain divers affirment leur attachement au partage des savoirs et à la mutualisation des pratiques, se déclarent « participatives de nature ».

Le parcours des unes et des autres montre que la mutualisation a beaucoup évolué, que Paris n'a pas encore rattrapé tout son retard sur la couronne et les régions.

Toutes déplorent que ce partage et cette mutualisation soient prescrits au moment où le nombre de postes se réduit, mais la mise en commun des informations a trop d'avantages pour s'en passer.

Le groupe se propose d'aboutir à une clarification de ce que recouvre la notion de pratique collaborative, ne souhaitant pas la limiter aux échanges sur les réseaux. Il n'y a pas « d'intervenante » ni « d'animatrice » du groupe. Ce CR sera soumis à l'approbation des participantes.

2-Chacune rédigera un petit compte rendu faisant état des pratiques collaboratives dont elle a connaissance ou qu'elle a mises en œuvre.

Chacune fera un commentaire du texte accessible par le lien ci-dessous :

<http://www.educnet.education.fr/veille-education-numerique/mai-2010/pratiques-collaboratives>

Une discussion a eu lieu sur le temps que prend la consultation des listes de diffusion.

Une autre, brève, sur e-sidoc et l'inconvénient de la disparition du thésaurus.

3-Marie-Thérèse Solarz a présenté son délicieux : délicieux est un site web social permettant de créer un espace où sauvegarder et partager ses marque-pages Internet et de les classer par mots clés (ou tags) ; il est gratuit ; au collège Prévert, il sert pour les exposés, les recherches des élèves ; Marie Thérèse Solarz le met à jour sans cesse ; elle y propose entre autres des exercices d'anglais et des jeux éducatifs (réservés à la pause méridienne), accessible par le site de l'établissement (la partie CDI de celui-ci étant entretenue par la secrétaire).

Une comparaison a été faite avec les netvibes et autres agrégateurs de flux RSS.

4- La prochaine réunion, qui sera précédée d'échanges de mails, est prévue le vendredi 1er avril à 9h.

Compte rendu : Nicole Chosson